

Ouvriers professionnels du Ministère de la Culture et de la Communication **Ministère de la Culture et de la Communication**

Posté par: formations-concours

Publiée le : 22/10/2008 8:03:12

FONCTIONS

Catégorie C

Les ouvriers professionnels exercent leurs fonctions dans plusieurs branches d'activité:

Maintenance des bâtiments, Maintenance, conduite et utilisation des équipements, Hébergement, Agriculture et Métiers d'art

Liste des spécialités par branche d'activité :

Maintenance des bâtiments Électricité, électrotechnique, Installation sanitaire et thermique, Aménagement, finition, Menuiserie en bâtiment et en agencement, Sécurité des bâtiments modernes.

Maintenance, conduite et utilisation des équipements Imprimerie, photographie, Mécanique générale, automatismes, entretien des systèmes mécaniques, Entretien et réparation des véhicules et engins à moteur, Horticulture, Ouvriers de réparation des équipements sportifs, Montage et réparation des installations audiovisuelles et de télécommunications, Emballeur-installateur.

Hébergement Restauration, Lingère, secouriste

Agriculture Sellier des haras, Pisciculture **Métiers d'art** Ébéniste, Menuisier en siège, Peintre, décorateur, miroitier, Relieur, doreur, Tapissier, Photographe, Argentier des palais nationaux, Lingère des palais nationaux, Lingère des palais nationaux, Ouvrier céramiste, Installateur-monteur de dessins et de documents graphiques, Encadreur-doreur, Installateur-monteur d'objets d'art, Marbrier, Mouleur de sceaux, Dentellière, Jardinier d'art, Métallier d'art.

Concours interne :

Ancienneté :

Justifier, entre le 1er janvier et le 14 mai 1996, de la qualité d'agent non titulaire de l'Etat ou de certains de ses établissements publics administratifs, recruté à titre temporaire sur un emploi ou des crédits inscrits au budget de l'Etat et assurant des missions de service public dévolues aux agents titulaires. Etre à la même période (entre le 1er janvier et le 14 mai 1996) en fonction ou bénéficier d'un congé légal (congé annuel, maternité, congé parental, congé de formation, congé de maladie ou de grave maladie, congé sans rémunération ou service national). Exercer, à cette date, des fonctions du niveau de catégorie C. Justifier, à la date de clôture des inscriptions, d'une durée de services publics effectifs de même niveau de catégorie au moins égale à quatre ans équivalent temps plein (169 h/mois) au cours des huit dernières années.

Diplômes : Justifier, au plus tard à la date de clôture des inscriptions au concours, des titres et diplômes requis des candidats au concours externe d'accès au corps concerné (CAP ou diplôme équivalent ou 3 années de pratique professionnelle conduisant à la même qualification).

Concours interne :

Admissibilité :

Epreuve écrite permettant de vérifier les connaissances professionnelles du candidat dans la spécialité faisant l'objet du recrutement, au moyen de questionnaires, tableaux ou graphiques à constituer ou compléter, à l'exclusion de toute épreuve rédactionnelle. (durée : 2 h ; note éliminatoire :

Admission :

Epreuve pratique permettant de vérifier, au moyen de l'accomplissement en situation réelle de l'une ou plusieurs des tâches se rapportant à la spécialité, la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice de cette spécialité implique de façon courante ainsi que des conditions d'hygiène et de sécurité qui les entourent. Au cours de l'épreuve, le jury peut interroger le candidat sur la manière dont il procède pour réaliser le travail qui lui est demandé. (durée variable selon la spécialité ; coefficient : 3). **Programme de l'épreuve supplémentaire**

Matières sur lesquelles peut, si elle est instituée, porter l'épreuve complémentaire d'admissibilité aux concours d'ouvriers professionnels et de maîtres ouvriers.

Liste des spécialités par branche d'activité : Maintenance des bâtiments

L'épreuve complémentaire peut porter, au choix du candidat, sur les notions de base se rapportant à l'une des spécialités de la même branche qui ne fait pas l'objet du concours.

Maintenance, conduite et utilisation des équipements Spécialité imprimerie, photographie: au choix du candidat, notions de base en électricité ou en publication assistée par ordinateur, Spécialité mécanique générale, automatismes, entretien des systèmes mécaniques: au choix du candidat, notions de base en électricité ou en électronique, Spécialité entretien et réparation des véhicules et engins à moteur : notions de base sur le secourisme. Spécialité horticulture: au choix du candidat, conduite des véhicules, notions de base en matière de protection de l'environnement ou en mécanique, Spécialité ouvrier de réparation des équipements sportifs: notions de base sur les outillages, Spécialité montage et réparation des installations audiovisuelles et de télécommunications: au choix du candidat, notions de base en électricité ou en électrotechnique, Spécialité emballeur-installateur: notions de base sur les outillages.

Hébergement Spécialité restauration: au choix du candidats, notions de base sur l'un des métiers annexes de la cuisine, Spécialité lingères-secouristes: au choix du candidat, notions de base en matière de stockage de produits d'entretien ou de conduite à tenir en matière d'hygiène.

Agriculture Spécialité sellier des haras: notions de base sur le secourisme, Spécialité pisciculture: notions de base en matière de biologie et d'aquariologie.